

**ELECTION COMPLEMENTAIRE
A LA MUNICIPALITE**

AU GREFFE MUNICIPAL
de et à
1092 – BELMONT-SUR-LAUSANNE

LEGISLATURE 2016-2021

Les citoyens actifs ci-après déclarent déposer la candidature de :

Nom et prénom :

sur la liste individuelle dénommée :

Sans mention spécifique ci-dessus, la liste aura la dénomination suivante : **Liste N°.....** (le numéro sera déterminé en fonction du tirage au sort qui aura lieu **25 mai 2020** à la clôture du dépôt des listes, **soit à 12h15**)

pour l'élection complémentaire d'un(e) Conseiller(ère) municipal(e), le 21 juin 2020, 1er tour.

Cette liste de parrainage est accompagnée de la déclaration prévue par la loi, signée par le(la) candidat(e). Le premier des signataires est considéré comme le mandataire du(la) candidat(e), le second comme son remplaçant.

Nom	Prénom	Date de naissance	Commune et canton d'origine	Profession	Domicile à 1092 Belmont	Signature
1.						
2.						
3.						

Annexe : 1 déclaration signée par le(la) candidat(e)